



Toulouse le 16 décembre 2025

Francis De Block  
Secrétaire A2DRC4  
177 chemin de Tournefeuille  
31300 – Toulouse  
Tél : 06 80 22 61 31  
Mail : [josiefrancis31@gmail.com](mailto:josiefrancis31@gmail.com)

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 NOVEMBRE 2025 A LA CARSAT LANGUEDOC/ROUSSILLON**

### **Présents :**

Jean-Marie Damelincourt – Francis De Block – Dominique Gérard – Joëlle Huillier – Jean-Claude Reuzeau – Gérard Ropert

### **Excusés :**

Maria Doumeingts – Robert Durand – Alain Duthoit – Bernard Farreyrol – Fernand Fortuné – Michel Lages – Bernard Loiseau – Béatrice Lorthois – René Marbach – Claude marty Dessus – Jean-Pierre Pallaréa – Marie-Hélène Palmier – Patrice Rossez – Jean-Louis Thierry

Béatrice Lorthois a donné pouvoir à Dominique Gérard

Assistaient, en outre, à la réunion, Éric Michon, Directeur de la CARSAT L/R - Pierre Mayeur, ancien Directeur de la CNAV et Michel Nogues, Directeur Adjoint retraité de la CARSAT L/R -

Angélique Poignant, Directrice offres de service retraite de la CARSAT L/R nous accompagnait au repas du soir.

Éric Michon accueille le Conseil d'Administration de l'A2DRC4 et propose une visite du chantier de réhabilitation du siège de la CARSAT.

A l'issue de la visite, le Conseil se tient salle « Camargue » au rez-de-chaussée du bâtiment C.

Jean-Claude Reuzeau, Président de l'A2DRC4 remercie Éric Michon pour son accueil et déclare ouverte la séance du Conseil d'Administration de l'A2DRC4.

### **I – Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 5 juin 2025**

**A l'unanimité le compte rendu est approuvé**

### **II – Point d'actualité de la CARSAT L/R par Éric Michon (voir PowerPoint en annexe 1)**

## **21- Retour sur la visite du chantier**

Éric Michon fait la présentation du projet de réhabilitation du siège. Le temps des travaux, les services sont éclatés sur plusieurs sites. Le Directeur évoque les problèmes de santé mentale qui se posent depuis la mise en place du télétravail. Cela consiste à faire peser sur l'employeur, les choix de vie individuels.

Pierre Mayeur confirme que cet aspect est général sur l'ensemble des secteurs de service.

Éric Michon confirme le décalage de gestion entre les projets immobiliers en cours et l'arrivée du télétravail.

## **22 – Point d'actualité**

La CNAV et les CARSAT n'ont pas vu venir la suspension de la réforme. Ils sortaient de sa mise en œuvre mais beaucoup de mesures à versant catégoriel n'étaient pas opérationnelles. La suspension a surpris avec un fort impact « client » : « les assurés ne comprennent plus rien » avec une inquiétude qui pèse sur les Finances Publiques. La CNAV oppose en défense pour avoir du temps et pour que ce ne soit pas opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Si la suspension intervient en septembre 2026, cela concernerait une remise de dossiers en mars 2026. L'impact représente 1,5 mois de production dans l'année d'exception, en terme de volumétrie (trois ou quatre mois du « baby-boom ». les carrières longues sont très dures à absorber.

Il y a une validation exceptionnelle de dossier en 2025 avec une grosse action de rattrapage. Il est négocié une action sur les rendus de poste d'ici 2027. Néanmoins, on subit énormément d'incertitudes politiques.

Nouvelles évolutions : partage des données (base DRN) en forte progression (AFPA et pensions de reversion).

Stratégie carrière : toutes les prestations peuvent être générées à partir des services en ligne. Les données carrières sont très mesurées par rapport au nombre. En local, on constate un retour des agents qui partaient en back office.

L'intégration du RSI est derrière nous mais il est formulé des réserves sur l'intégration du régime.

On constate une évolution de la responsabilité entre Directeur et Agent Comptable, mais uniquement en gestion administrative pas au niveau de la technique.

La CNSA dispose de moyens sur la montée en charge de l'autonomie mais n'est pas active en réseau. Le « Bien vieillir » est porté par les caisses elles-mêmes. L'objectif du Service Public en autonomie est de rendre la visibilité aux assurés. Le Préfet a en charge « France Service » et revendique à ce sujet : « on fait l'accueil spontané que vous avez abandonné, alors rendez-nous vos effectifs ».

Une discussion intervient sur les éléments fournis par Éric Michon. Puis Jean-Claude Reuzeau le remercie.

### **III – Intervention de Pierre Mayeur (*voir annexe*)**

Concernant son intervention, Pierre Mayeur avait proposé plusieurs thèmes :

- . Quelle place pour le paritarisme dans la Protection Sociale ?
- . Quel est le « vrai » déficit des retraites ?
- . Comment « Bien Réformer » les retraites ?
- . Va-t-on vers un régime universel des retraites ?

A été retenu : quel est le « vrai » déficit des Retraites ? (*voir annexe 2*)

#### **3 questions se posent :**

- 1) – Quel est le vrai déficit des retraites ?
- 2) – Faut-il confier la retraite de base aux partenaires sociaux ?
- 3) – Comment bien réformer les retraites ?

#### **1 – Quel est le vrai déficit des retraites ?**

Si l'on rapporte le montant des cotisations aux dépenses, il manque 135 milliards sur 400 milliards.

Il faut exclure le régime de la Fonction Publique qui, par définition, est équilibré.

L'écart entre dépenses et recettes résulte :

- . De l'exonération des cotisations
- . De l'imposition des dépenses de solidarité
- . Des transferts de l'UNEDIC et de la Branche Famille
- . Du régime de retraite des fonctionnaires civils et militaires (45 milliards)
- . L'Etat porte un déficit imputable à la Protection Sociale

**Donc :**

Parle-t-on d'un déficit du système de retraite ou d'un handicap budgétaire

#### **Quel solde suivre :**

- . Le solde du COR
- . Ou celui de la CNAV – AGIRC/ARRCO – CNRACL

Il vaudrait mieux prendre en compte celui du Régime Général.

#### **2 – Faut-il confier la retraite de base aux partenaires sociaux ?**

Une des surprises du conclave sur les retraites est qu'il valait mieux confier le pilotage du régime aux partenaires sociaux.

- . Mais le régime AGIRC/ARRCO est difficilement transposable
- . L'AGIRC ARRCO représentent 25% des dépenses de retraite

### **3 – Comment bien réformer les retraites**

- . Universalisation des Branches Maladie et Famille
- . Brouillage sur le concept Retraite :
  - . Incapacité au travail
  - . Récompense d'une vie au travail
  - . Une rente en contrepartie de cotisations versées
- . Des paramètres sur l'âge qui crispent
- . Comment prendre en compte 30% des plus de 65 ans alors qu'on souffre déjà avec 20% ?
- . Faut-il reprendre la réforme systémique des retraites ?

### **Il faut refonder le pacte social**

- . Accepter la révolution démographique. Refonder un pacte social intergénérationnel
- . Prendre, à bras le corps, les questions d'organisation et de conditions de travail
- . Choisir. Réformer un horizon crédible d'équilibre
- . Réformer les retraites publiques
- . Rassurer les jeunes générations et développer une capitalisation additionnelle

### **IV – Situation financière de l'association – par Dominique Gérard (*voir annexe 3*)**

Au 31 octobre 2025, les avoirs de l'association s'élèvent à 2435,78 euros.

### **A l'unanimité, le Conseil d'Administration vote le maintien de la cotisation à 20€ pour 2026.**

Pour régler votre cotisation, vous avez la possibilité de faire un chèque à l'ordre de l'A2DRC4 ou de faire un virement. Le RIB de l'association en annexe.

### **V – Point sur le site Internet- Jean-Marie Damelincourt**

Faute de temps, ce point est reporté au prochain Conseil d'Administration.

Jean-Marie Damelincourt se tient à la disposition des adhérents pour d'éventuelles questions. Il les incite à consulter le site.

### **VI – Lieu de la prochaine réunion**

Francis De Block rappelle que l'association a fonctionné sous la présidence de Jean-Paul Paulette, de 2012 à 2015, date à laquelle elle a été mise en sommeil avant une reprise de la présidence par Jean-Claude Reuzeau en 2018. A ce jour, les différentes CARSAT visitées sont :

- |                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| . Midi-Pyrénées | 18 mai 2018     |
| . Rhône Alpes   | 7 décembre 2018 |

. Sud Est	27 juin 2019
. Bourgogne Franche Comté	15 novembre 2019
. Hauts de France	4 septembre 2020
. Centre Ouest	2 juin 2022
. CRAMIF	9 novembre 2022
. Aquitaine	22 juin 2023
. Alsace Moselle	7 décembre 2023
. Normandie	7 juin 2024
. CNAV	12 décembre 2024
. Sud Est	5 juin 2025
. Languedoc/Roussillon	20 novembre 2025

Reste les CARSAT suivantes :

- . Auvergne
- . Nord Est
- . Pays de Loire
- . Centre Val de Loire
- . Bretagne

Et les CGSS.....

A l'unanimité le Conseil d'Administration mandate Francis De Block pour contacter les Directeurs du Pays de Loire pour le premier semestre 2026 et Auvergne pour le second semestre.

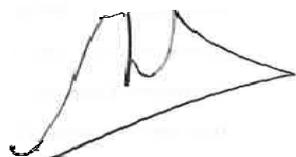
Jean-Claude Reuzeau clôt la séance en rappelant qu'il a contacté Virginie Charles Bray à la CNAV.

Le Président



Jean-Claude Reuzeau

Le Secrétaire



Francis De Block